

L'habilitation BO-HO doit être renouvelée régulièrement pour garantir que les compétences et les connaissances restent à jour, notamment face aux évolutions réglementaires ou aux nouvelles pratiques de sécurité. La périodicité recommandée pour le recyclage

Public concerné : Personnel non électricien amené à travailler à proximité des installations électriques (agents de maintenance, personnel administratif, gardiens, etc.).

Salariés effectuant des tâches simples, telles que la pose d'équipements ou le nettoyage à proximité d

Prérequis : Aucun prérequis technique spécifique n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Objectifs : Remettre à jour les connaissances sur les dangers et les consignes de sécurité.

Réviser les principes de base de l'électricité et des opérations permises.

Adapter les pratiques en fonction des évolutions normatives et techniques.

Contenu de la formation :

Rappel des dangers électriques et des consignes de sécurité.

Analyse des incidents récents liés à des erreurs de manipulation ou à des risques mal évalués.

Évolution des normes et réglementations.

Exercices pratiques pour vérifier l'application des consignes de sécurité.

Méthodes pédagogiques : Exposés théoriques : Présentation des concepts de base, des dangers électriques et des règles de sécurité.

Études de cas : Analyse de situations réelles d'accidents électriques pour mieux comprendre les risques.

Démonstrations pratiques : Utilisation d'équipements et mise en situation sur maquettes ou simulateurs pour appliquer les consignes de sécurité.

Exercices pratiques : Manipulations simples pour apprendre à respecter les zones de sécurité et utiliser les EPI de manière adéquate.

Questionnaires et tests : Évaluation des connaissances acquises à travers des quiz et des tests écrits.

Retours d'expérience : Discussion interactive pour échanger sur les pratiques observées sur le terrain et les difficultés rencontrées.

Modalités d'évaluation : Évaluation finale : À la fin de la formation (initiale ou de recyclage), une évaluation est réalisée sous forme de QCM et d'exercices pratiques.

Délivrance : Attestation d'habilitation : En cas de réussite, une attestation d'habilitation électrique BO-HO est délivrée. Elle est valable pour une durée de 3 ans.

Durée : 1 jour soit 7 heures

Groupe : De 4 à 10 personnes

Prix Inter HT : 150€ net de TVA

Prix Intra HT : 695€ net de TVA

Modalités d'inscription : Merci de nous contacter pour évaluer vos besoins et organiser le positionnement des apprenants. Pour une formation intra-entreprise, cette démarche doit être effectuée au plus tard 15 jours avant la date prévue (sauf en cas d'urgence). Pour une formation inter-entreprises, le délai est de 24 à 48 heures avant le début de la session.

Accessibilité Aux Personnes En Situation De Handicap : Adaptation des contenus et des méthodes pédagogiques en fonction des besoins spécifiques des participants.

Modalités de financement : Dispositifs de financement : OPCO, financement entreprise, financement personnel.

Nb : Notre organisme de formation peut prendre en charge la gestion de vos dossiers de financement auprès de votre OPCO.

Recyclage : *L'habilitation électrique pour les non-électriciens doit être renouvelée périodiquement. La durée de validité de l'habilitation est généralement de 3 ans.*